

# **A Saint-Brieuc, les citoyens réfléchissent face à la crise**

**En quoi consiste le CES de Saint-Brieuc ?**

Le Comité Economique et Social de Saint-Brieuc a été instauré en 1997. Il est composé d'une cinquantaine de personnes, tous bénévoles, citoyens, acteurs du monde associatif briochin, représentants de structures, syndicalistes... Il est composé de quatre collèges : comités de quartiers, syndicats, associations, et institutions, et donne son avis sur des questions liées à l'intérêt communal.

**Sur quels constats s'appuie le travail du CES et ce rapport ?**

Nous assistons à des bouleversements d'ordres structurels, qui sont profonds, surtout concernant la situation économique dans laquelle nous nous trouvons. Le réchauffement climatique, l'après-pétrole, la dégradation de la biodiversité... sont autant de changements qui affectent également notre société. Ce n'est pas une crise que nous traversons, la société est actuellement en pleine mutation sociale, économique, écologique et démocratique.

La population de Saint-Brieuc était particulièrement touchée par ces mutations. La ville est ainsi l'une des plus pauvres de l'Ouest. Les inégalités augmentent, le chômage aussi.

**Quelles sont les idées développées dans ce rapport, issu du**

## travail mené au CES ?

L'idée, pour nous, est de dire que face à cette situation, nous pensons que l'action publique, l'action individuelle et l'action collective sont possibles.

Concernant l'action publique, des marges de manœuvre existent. Ainsi, d'après Philippe Dressaiyre, consultant spécialisé dans la gestion des collectivités locales, qui est venu nous parler de ses travaux, 10% des villes françaises ont révisé leur budget du fait de la crise. Elles ont ainsi réussi à dégager des marges de manœuvre, destinées à 4 secteurs : l'urgence sociale, l'action sociale, le soutien à l'économie locale, et le règlement des questions à l'environnement. Nous avons donc demandé à la ville, et à l'agglomération, d'y réfléchir, et de changer ainsi de paradigme : élaborer un plan d'actions pour faire face aux besoins, et non plus aux demandes, comme c'est souvent le cas actuellement.

Concernant l'action individuelle, il faut qu'il y ait un « deal » aujourd'hui entre les politiques et la population. Le délitement du lien social est aujourd'hui une réalité, et il ne pourra se rétablir que si l'on donne une autre place aux citoyens dans la cité. D'où l'idée de développer des « tables de concertation », réunissant des habitants dans chaque quartier pour évoquer ce qui ne va pas. Sans oublier les initiatives locales qui oeuvrent au changement, notamment portées par les associations : échange de savoirs, entraide...

Du côté de l'action collective, nous évoquons le droit à l'expérimentation, le rôle de l'éducation populaire, la mise en place de coopératives dans le domaine de l'énergie...

Ces trois niveaux d'action doivent se rejoindre dans l'objectif de développer l'économie locale avec nos propres forces, à la fois en confortant le tissu économique existant, et en impulsant l'économie locale des besoins, en consolidant

les activités « classiques » telles que le tourisme, la mer, l'agriculture...et en développant des filières autour de la maîtrise de l'énergie de l'habitat, les services à la personnes, l'économie collaborative...

Nous avons également suggéré à la municipalité, en plus de ces propositions et préconisations, deux gestes forts : l'adhésion de la ville au mouvement des « villes en transition », ainsi que l'instauration de la gratuité des transports publics.

**Quels ont été les retours suite à ce rapport ?**

Nous avons présenté ce rapport lors d'une session extraordinaire du Conseil Municipal de Saint-Brieuc. Nous aurons une réponse prochainement. On peut dire que nos propositions ont été entendues, certaines ont même pu influencer les programmes de quelques listes pour les municipales.